Commune

Commune
Associations
Intercommunalité
Nouvelle activité
Bloc-notes
État civil
Conseil municipal
Expression libre

N° 58
Février
2019

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Toutes pompes dehors !

OPERATION TOUTES POMPES DEHORS
DU 16 AU 24 MARS 2019

En 2017, la commune de Surzur participait pour la première fois à cette collecte au profit des enfants atteints de cancer et hospitalisés aux CHU de Nantes et d'Angers. Vous aviez été nombreux à vider vos placards et à redonner vie à des chaussures que vous ne vouliez plus porter.
En 2018, nous n'y avions pas pris part mais 100 points de collecte répartis dans tout le grand ouest ont permis de récupérer 77 tonnes de chaussures usagées permettant ainsi de collecter 34 000 €, pour financer une semaine de vacances, dans les Alpes, à 26 enfants malades. Pour en savoir plus : www.facebook.com/operationtoutespompesdehors
Cette opération est organisée par l'Association Onco Plein Air (AOPA), créée en 1997, ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents atteints de cancers et de leucémies et soignés dans le service d'oncologie pédiatrique des CHU de Nantes et d'Angers.
Cette année, la municipalité relance l'opération et **compte sur votre générosité** une fois de plus. Elle se déroulera du **samedi 16 mars au dimanche 24 mars.**
Mode d'emploi :
• Vous sélectionnez des chaussures usagées mais qui peuvent encore servir
• Vous les liez par paire, nouées par les lacets ou attachées avec une ficelle
• Vous les mettez dans un sac solide (pour des questions de manutention)
• Vous déposez le ou les sacs sur le podium installé sur le **parking de la place de la Gare.**
Ensemble, à travers cette action, nous apporterons un peu de joie à des enfants durement éprouvés.

Spectacle Élixir

Venez parcourir les routes avec le docteur BIG (camelot de grands chemins), sa fille et son fidèle vendeur. Le docteur BIG a fait une incroyable découverte : un élixir capable de résoudre tous les problèmes et de changer la vie !
Pendant une heure, vous irez de surprises en surprises avec le trio Little Big Swing de la compagnie ARTEM.
Dimanche 31 mars à 15h. Tarif : 10€ / gratuit - 18 ans. Billetterie sur place. Salle des fêtes. Tout public. Organisé par la municipalité.

Enquête publique Plan Local d'Urbanisme (PLU)

En date du 10 octobre 2018, le conseil municipal a arrêté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Surzur. Ce dernier a été transmis pour avis aux personnes publiques (État, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Parc Naturel Régional, chambres consulaires, communes limitrophes, autorité environnementale).
Comme le prévoit la réglementation, Madame le Maire de Surzur a ordonné **l'ouverture d'une enquête publique** sur le projet, **du vendredi 1er mars 2019 à 9h00 au jeudi 4 avril 2019 à 17h00 inclus**, pour une durée de 35 jours, en mairie de Surzur.
Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a nommé Christine BOSSE en qualité de commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à **disposition du public** en mairie de Surzur au cours des permanences suivantes :
• vendredi 1er mars de 9h à 12h, mercredi 6 mars de 14h à 17h, lundi 18 mars de 14h à 17h, mardi 26 mars de 9h à 12h, samedi 30 mars de 9h à 12h, jeudi 4 avril de 14h à 17h
Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance ou par courriel à la commissaire enquêtrice en mairie de Surzur (adresse postale : 1 place Xavier de Langlais – 56450 SURZUR / courriel : enquete.publique@surzur.fr).
Les observations et propositions du public, transmises par voie postale ou par voie électronique ainsi que les observations écrites figurant au registre ouvert en mairie sont consultables en mairie de Surzur. Les observations transmises par voie électronique seront aussi consultables sur le site internet de la commune : www.surzur.fr.
Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique à l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci.

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Ouverture du Lieu Accueil Enfants Parents Intercommunal

L'inauguration du Lieu d'Accueil Enfants Parents Intercommunal (LAEPI) a eu lieu jeudi 31 janvier en présence des élus des 4 communes partenaires (Surzur - Theix-Noyalo - La Trinité Surzur - Le Hézo), de Mme DUBÉ, sous-directrice de la CAF du Morbihan et des puéricultrices PMI du territoire.
La première matinée à Surzur s'est déroulée lundi 4 février. **Les prochaines auront lieu lundi 1er avril et lundi 1er juillet, de 9h30 à 12h.** Sinon, ce service est ouvert tous les lundis matins (hors vacances scolaires) de 9h15 à 11h45 au pôle petite enfance de Theix-Noyalo.
Deux professionnelles de la petite enfance sont présentes pour accueillir les enfants âgés de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte ou les futurs parents. C'est un lieu aménagé pour être ensemble, jouer, échanger, partager, rencontrer d'autres enfants et adultes.
C'est un service gratuit, sans inscription.
Pour plus de renseignements : 02 97 43 03 86 ou laep.intercommunal@theix-noyalo.fr .

Inscription à l'aide aux devoirs

La troisième période de l'aide aux devoirs des collégiens court **du 25 février au 5 avril** (6 semaines), fin du second trimestre. Pour celles et ceux qui ont suivi la période précédente, le renouvellement se fait directement par courriel auprès de Josie LEFORT.
Les collégiens qui voudraient se joindre au groupe doivent **passer en mairie pour s'inscrire** et retirer la charte à signer. Ils seront ensuite contactés pour un entretien avant d'être intégrés.
Il s'agit d'un accompagnement, par des bénévoles, dans la réalisation des devoirs du soir. Ce ne sont pas des cours. On y apprend les leçons, fait les devoirs, prépare ou corrige les contrôles, dans un climat de sérieux et de bienveillance.

Appel au civisme

Le « vivre-ensemble » c'est respecter les autres dans les différents domaines de la vie courante, pour que cela devienne le « bien vivre ensemble ».
Il suffit juste de se mettre à la place de ceux que l'on risque de gêner, voire de se souvenir que cela nous est arrivé ! Pour cela :
• Les **stationnements** ne doivent pas empêcher les piétons de pouvoir circuler sur les trottoirs :
- Évitons d'obliger les poussettes et les personnes à mobilité réduite à slalomer dans la circulation.

• Des moyens de sécurité ont été mis en place pour augmenter la **prudence en matière de circulation**
- Évitons l'accident qui n'aurait jamais dû arriver
- Rappelons à nos enfants comment traverser un passage piétons
- Le passage piéton n'est pas un dépose minute
- Il est fortement déconseillé de traverser un passage piéton à vélo

• Les **cyclistes** doivent également **respecter le code de la route** (roulez sur la piste de droite), sachant que tout contact, toute chute est synonyme de blessures
- Redoublons de vigilance et de prudence

• Nos amis **les chiens restent nos amis lorsque leurs maîtres respectent certaines règles** du bien vivre ensemble sur les espaces publics !
- Vous devez être en possession d'un sac permettant de ramasser les déjections de votre animal
- Votre animal doit être tenu en laisse

Merci de votre vigilance et votre compréhension.

Déchets verts : collectez le broyat

Pendant les heures d'ouverture de la plateforme de collecte des déchets verts, située au lieu-dit « Beaujour » de Surzur, **vous pouvez récupérer le broyat des déchets verts pour votre compost.** Le paillage permet de limiter les arrosages et aide au maintien d'un sol sans développement de plantes indésirables.

Heures d'ouverture :
Lundi : 9h-12h et samedi 9h-12h et 14h-17h.
Réservé aux particuliers, Surzurois.

Concert pour les enfants de l'ALSH

Mercredi 30 Janvier, des enfants (7/10 ans) du centre de loisirs de Surzur ont assisté à un concert à la salle de spectacle de l'**Echonova** de Saint-Avé pour découvrir le chanteur Baloji (rappeur belge-congolais). Le but de ce spectacle était d'offrir un concert **très doux en volume sonore** pour leurs jeunes oreilles. Le spectacle s'est terminé par un goûter organisé par l'association **« Les Cuisiniers solidaires »** qui **sensibilise le public sur le partage, l'écologie, la citoyenneté et l'anti-gaspillage.**

Trop de déchets sur la voie publique

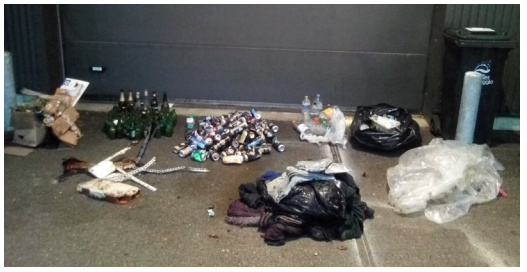

Depuis plusieurs mois, les services techniques constatent une recrudescence de dépôts de canettes en verre et aluminium le long des routes communales de Surzur en plus des déchets plastiques et vêtements en tout genre !
Le temps passé à ramasser les déchets sauvages empiète sur les missions principales du service. Cela dégrade l'environnement et donne une mauvaise image de la commune. Nous vous demandons, s'il vous plaît, de penser à vos concitoyens, de **ramasser vos déchets** et de les mettre dans les bacs de collecte appropriés.
Où mettre le verre ? Dans les bacs à verre, situés en dehors de chez vous. Vous en trouverez rue de l'Hôpital, à côté des terrains de pétanque, sur le parking de l'Intermarché, au niveau du giratoire « entre terre et mer »... (Il y en a d'autres, ils ne sont pas tous cités).
Où mettre le carton et l'aluminium ? Dans les poubelles jaunes de votre maison. Pour information, les poubelles sont ramassées le mardi, 1 semaine sur 2 (semaine paire pour 2019).
Où mettre les vêtements que vous ne portez plus ? Dans les bacs relais situés à côté des terrains de pétanque, au niveau du giratoire « entre terre et mer », sur le parking d'Intermarché ou à la déchetterie de Bonnervo.
Nouveauté : 5 conteneurs « Le relais » supplémentaires, dotés d'un système de serrure intégré, ont été installés sur la commune. Les textiles, linge de maison et chaussures sont à déposer secs et propres.

Atlas de la Biodiversité Communale : programme mars à Surzur

• **Vendredi 1er mars à 20h :** Conférence « 20 000 algues sous les mers » par Anne JACOB - Tout public - Conférence sur la richesse en algues des côtes de la rivière de Pénerf, leurs rôles, les utilisations passées et les filières algues à venir, les bienfaits des algues dans nos assiettes, suivie d'une dégustation. Sans réservation - Salle du conseil en mairie.

• **Du samedi 9 au samedi 30 mars :** Exposition « Sous mes pieds » - Tout public - En partenariat avec ARDOUKOBA association de médiation scientifique, une exposition de 14 panneaux et différents modules sur le sol et sous-sol, la petite faune du sol, les micro-organismes. Médiathèque Marguerite Lohézic.

• **Samedi 9 mars de 14h à 16h :** Atelier « Sous mes pieds » - Tout public - Pour inaugurer l'exposition, **un atelier** animé par Anne JACOB de « *La mer monte* » aura lieu à la médiathèque avec des **observations au microscope, des expérimentations, la création d'un terrarium tactile...** Sans réservation - Médiathèque.

Toutes ces animations sont gratuites.

D'avril à septembre, d'autres animations seront organisées via l'Atlas de la biodiversité communale, afin de réaliser l'inventaire de la faune et la flore locale. Plus d'informations à venir.

Groupe de travail sur la rue du Moulin

Nous vous avons informés de notre souhait de constituer un groupe de concertation pour définir les aménagements de la rue du Moulin, ce moment est venu. Ce groupe représentatif des usagers de cette voie sera constitué de riverains et d'utilisateurs. Afin de travailler dans de bonnes conditions ce groupe sera limité à environ 15 personnes. Il sera idéalement constitué à part égale de riverains et utilisateurs de toutes catégories : agriculteurs, artisans, usagers fréquents. L'objectif de cette concertation est de recueillir votre avis sur la nature des aménagements à prévoir, accotements, piste cyclable, type de voie. Si vous souhaitez participer à ce groupe de concertation, merci de nous adresser votre inscription sur mairie@surzur.fr en précisant les points ci-dessous.

Objet : participation au groupe de concertation rue du Moulin

Vos coordonnées : Nom, Prénom, adresse, N° de téléphone, adresse courriel (si vous n'avez pas de courriel merci de passer à l'accueil de la mairie pour inscription).

Précisez : si vous êtes riverain ou utilisateur en transit et la nature de votre catégorie d'utilisateur (par exemple : trajets quotidiens multiples, agriculteurs, transporteurs…)

S'inscrire avant le 15 mars 2019. La confirmation de votre inscription vous sera transmise après cette date. Un classement des réponses par catégories d'usagers sera effectué en tenant compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Prévoir 3 réunions de travail en fin d'après-midi réparties entre avril et juin.

Église : accès au chœur interdit

Monsieur le Recteur nous a fait constater que le plafond de l'arrière chœur de l'église se désagrège et qu'une partie du plâtre tombe. On peut y voir des fissures sur la voûte. Aussi, l'accès au chœur de l'église est interdit à tout public.

Des démarches pour consulter des artisans spécialisés dans les travaux d'édifices religieux sont lancées.

La maison des jeunes se prépare au gala de boxe

Dans le cadre des **activités jeunesse intercommunales (AJI),** la maison des jeunes de Surzur a proposé différentes activités pendant les vacances.

Au **programme de cette 1ère semaine** : trampoline park, tournoi sur PS4, stage de boxe, jeux à la maison des jeunes.... Accompagnés par Sébastien THOMAS (directeur adjoint et éducateur sportif communal) et Joao LAIGNEAU (animateur et intervenant boxe), 24 jeunes ont pu profiter de la sortie lasergame/cinéma le mercredi (activité complète - cf photo).

Un groupe d'adolescents a également préparé une **intervention lors du gala de boxe thaï** qui aura lieu à Vannes samedi 23 mars.

Le vendredi un **tournoi de basket inter espace jeunes** a eu lieu toute la journée à la salle des sports de Surzur.

La semaine suivante, place à d'autres activités **(journée expo interactive, journée girly, sortie au speed park, sports collectifs, sarbacane, stage vidéo...).** Beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme encore pendant les vacances des jeunes.

Associations

Bonnes actions pour le Téléthon

Comme tous les ans, certaines associations de la commune ont participé au Téléthon, via l'organisation de café-théâtre et d'une marche, en fin d'année 2018. Les participants ont répondu présents, malgré un temps maussade pour les activités extérieures. Bilan des dons reversés à l'AFM Téléthon :

Art ty show : 4 575,51 €, Un pied d'vant l'autre : 500 €, le Club bel automne : 200 €.

Nous vous remercions pour votre participation !

En 2019, ces actions seront renouvelées ! L'association Art ty show a programmé 4 soirées café-théâtre en octobre et recherche des musiciens souhaitant participer à ce projet. N'hésitez pas à contacter Yannick au 06 65 65 81 03.

Intercommunalité

Envie de casser la baraque ? Mieux vaut rénover !

L'Opération Rénovée de l'agglomération a fait peau neuve. Nouveau look mais surtout nouveau site internet et nouvelle adresse courriel pour faciliter la recherche des informations, mettre en relation des propriétaires et les professionnels du bâtiment et contacter plus rapidement le service selon son profil.

Les services proposés par l'Opération Rénovée restent identiques : **conseiller les usagers et les accompagner** dans leur projet **gratuitement, de façon indépendante et en toute sécurité**. Accompagnement technique, administratif et financier, il s'agit pour l'agglomération de simplifier les démarches des usagers en quête d'une rénovation énergétique ou pour adapter leur logement aux besoins liés au vieillissement ou aux handicaps.

Plus d'informations à découvrir sur www.operation-renovee.bzh

Contact : operation.renovee@gmvagglo.bzh / Tel : 02 97 60 42 55

Représentations de théâtre : « Art ty Show »

La troupe de Théâtre « Ar ty show », se produit une nouvelle fois en mars à Surzur, avec une comédie de François SHARRE **« Paul m'a laissé sa clé ».**

Synopsis : « Quand Sophie vient cambrioler cet appartement apparemment vide pour le week-end, elle ne se doute pas que Paul, le locataire, a tendance à laisser sa clé à bien du monde… »

Date des représentations : vendredi 15, samedi 16, vendredi 22 et samedi 23 mars à 20h30. Dimanche 17 et dimanche 24 mars à 14h30, à la salle des fêtes de Surzur.

Les billets seront à prendre sur place. Pas de réservations à l'avance.

Prix : 6 € pour les adultes 3 € - de 12 ans

Renseignements : www.theatre-surzur.fr

Dates à retenir :

Mars

Vendredi 1er :

• Permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 9h à 12h - Mairie

• Conférence « 20 000 algues sous les mers » - Tout public - Sans réservation - 20h - Salle du conseil en mairie. Gratuit

Vendredi 1er, vendredi 8 et vendredi 15 :

Spectacle cirque par les élèves de l'école Saint-André - 20h - Près de la salle des sports

Mercredi 6 :

Permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 14h à 17h - Mairie

Samedi 9 :

Atelier « Sous mes pieds » - Tout public - de 14h à 16h - Sans réservation. Médiathèque. Gratuit

Du samedi 9 au samedi 30 :

Exposition « Sous mes pieds » - Médiathèque. Gratuit

Lundi 11 :

Conseil municipal - 20h - Mairie

Vendredi 15, samedi 16, vendredi 22 et samedi 23 :

Représentations « Paul m'a laissé sa clé » de François SCHARRE par Art ty show - 20h30 - Salle des fêtes - 6 € adulte, 3 € moins de 12 ans

Du samedi 16 au dimanche 24 :

« Toutes pompes dehors », faites don de vos chaussures - Place de l'ancienne gare

Dimanche 17 et dimanche 24

Représentations « Paul m'a laissé sa clé » de François SCHARRE par Art ty show - 14h30 - Salle des fêtes - 6 € adulte, 3 € moins de 12 ans

Lundi 18 :

Permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 14h à 17h - Mairie

Mardi 26 :

Permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 9h à 12h - Mairie

Samedi 30 :

Permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 9h à 12h - Mairie

Dimanche 31 :

Spectacle familial « Élixir » par le trio Little big swing - 15h - 10 € par adulte, gratuit pour les moins de 18 ans - Salle des fêtes

Avril

Lundi 1er :

Lieu accueil enfants parents intercommunal - 9h30 à 12h - Maison de l'enfance

Jeudi 4 :

Dernière permanence commissaire enquêtrice dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLU - 14h à 17h - Mairie

Samedi 6 :

Chasse aux œufs - 10h

Mercredi 10 :

Conférence « Les loups en Morbihan, fin XVIIIe et XIXe siècles » par Anthony LE BRAZIDEC - 20h - Salle du conseil en mairie. Gratuit

Samedi 13 :

Salon santé bien-être - 10h à 18h - Salle des sports. Gratuit

Dimanche 28 :

Carnaval des écoles « le sport en folie »

Calendrier sportif

Retrouvez le calendrier sportif sur le site de la commune : www.surzur.fr/vie-sportive.

Nouvelle activité

Hexagone architecture

Julien SERPIN architecte DPLG, maître d'œuvre et dirigeant de l'atelier Hexagone à Questembert ouvre une annexe à Surzur : « Habitant à Surzur et voyant qu'il n'y a plus de maître d'œuvre sur place, je propose mes services pour de la construction neuve, des extensions et de la rénovation. Avec mon équipe de quatre personnes, nous réalisons suivant vos besoins, les plans, le dossier de permis de construire, les appels d'offres, le suivi des travaux. »

Plus d'informations : www.hexagone-architecture.com
www.facebook.com/Hexagone-architecture
Contact : hexagone.serpin@gmail.com – 02 97 26 52 43

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !
19 janvier : Jules GLAUNEC BEAUMONT - 76 rue de Koh Castel

Décès : toutes nos condoléances
20 janvier : Bernard TOUSCH - 12 hameau de Motten Graëtal
23 janvier : Hélène HENRY - 66 rue de Lann Floren

Bloc-notes

Mutuelle solidaire : permanences

Mutuale : permanence un mardi par mois **uniquement sur rendez-vous. Prochaine permanence : mardi 12 mars et mardi 16 avril de 10h à 12h**, à la salle de la poste. Contact : 02 97 64 17 99.

PACIFICA : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi).

Lutte contre la chenille processionnaire du chêne

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles FDGDON organise la **lutte contre la chenille processionnaire du chêne**, durant la deuxième quinzaine d'avril. Si vous souhaitez bénéficier de ce service (payant), vous devez vous inscrire en mairie **avant mardi 26 mars.**

Facebook

La commune est sur Facebook ! Venez nous suivre sur **www.facebook.com/VilledeSurzur**

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 11 février 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité :

• approuve le projet d'extension de l'EARL du Gouëllo et demande au Préfet du Morbihan de soumettre ce projet à la commission départementale de la nature, des sites et des paysages

• fixe, pour l'année 2019, la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-André pour un élève surzurois de la section maternelle à 1 043,66 €, pour un élève surzurois de la section élémentaire à 287,73 € et décide d'allouer une subvention pour l'exercice 2019 de 54,28 € par élève et ce pour l'achat de fournitures scolaires

• renouvelle pour l'exercice 2019 la décision du conseil municipal de subvention aux écoles dans le cadre des mesures à caractère social ; à hauteur de 11 € par élève surzurois et par an

• approuve la mise en œuvre d'un forfait « goûter + ¾ h d'accueil périscolaire » et fixe les tarifs de ce forfait

• décide d'allouer 11 079 € de subventions aux associations

• décide de présenter, en priorité n°1, le programme de travaux de sécurité routière 2019, à la programmation 2019 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; et en priorité n°2, le projet de sécurisation des accès à la maison de l'enfance et à la salle des sports

• sollicite une subvention du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale, pour la réalisation du programme 2019 de travaux de voirie en agglomération, d'un montant de 366 976 € HT,

• sollicite du conseil départemental l'attribution d'une subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération pour les travaux 2019 (curage de fossés et revêtements routiers sur les routes de Brizon, Port Groix et chemin de Belhorno)

• sollicite du conseil départemental l'attribution d'une subvention au titre de la mise en accessibilité des bâtiments pour le remplacement des 2 portes d'accès à la salle des sports, pour un montant de 11 804 € HT

• hors la présence de Madame le Maire, approuve le compte administratif 2018 du budget principal de la commune

Par 21 voix pour et 6 voix contre *(A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, É.MAHÉ)* **:**

• décide de la gratuité des droits de place pour les commerçants participant au marché du jeudi soir, entre les mois de novembre à mars inclus, à compter du 14 février 2019

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois : oser s'impliquer dans la vie politique locale

La participation à la vie démocratique locale ne passe pas seulement par le vote. Si l'on veut faire bouger les choses, ne pas être passif face à ce qui nous concerne, apporter sa réflexion lors de la mise en place de projets communaux, en un mot, défendre la vie locale, il faut s'impliquer dans la vie de sa commune. Force est de constater, en général, la désaffection des électeurs lors des scrutins nationaux ou européens puisque moins de 30 pour cent des personnes se déplacent. Le pourcentage augmente lors des élections locales car les habitants aiment connaître leurs représentants, afin de pouvoir leur donner leur confiance.

Dès aujourd'hui plusieurs listes se préparent pour les prochaines élections municipales de Surzur, **intégrer une d'entre elles, c'est pouvoir représenter les Surzurois et donner son avis**, sur différents sujets tels que l'urbanisme, les finances, le sport, l'enfance-jeunesse, la sécurité, les travaux, le social…

Alors n'hésitez pas, impliquez-vous dans la vie politique de notre commune.

Et juste pour décrire notre ressenti pour notre mandat, nous vous proposons de partager la légende du colibri de Pierre RABHI :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! "

Et le colibri lui répondit : ***"Je le sais, mais je fais ma part."***

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, É.MAHÉ. Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr